

Logo entreprise

GRILLE DE VÉRIFICATION PRÉCONTRACTUELLE

Entrepreneurs généraux

Cette grille a pour but de vous sensibiliser à la lecture de certaines clauses contractuelles afin de mieux maîtriser et évaluer l'importance de certaines clauses avant de signer un contrat de construction et par la même occasion, éviter d'éventuels litiges.

PROJET

Donneur d'ouvrage (cocontractant)

Nom du projet

Numéro du projet

Lieu ou adresse du projet

Personne-ressource (donneur d'ouvrage)

Courriel (*donneur d'ouvrage*)

Téléphone (*donneur d'ouvrage*)

Personne-ressource (professionnel)

Courriel (*professionnel*)

Téléphone (*professionnel*)

Responsable du chantier

Courriel (*responsable du chantier*)

Téléphone (*responsable du chantier*)

Date du contrat (*JJ/MM/AA*)

Date de début des travaux (*JJ/MM/AA*)

Date de fin des travaux (*JJ/MM/AA*)

Conçu par



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

I GRILLE DE VÉRIFICATION PRÉCONTRACTUELLE • Entrepreneurs généraux

ANALYSE DU CONTRAT

- Contrat proposé (CCDC 2, contrat avec un organisme public ou autre)
- Lire l'entièreté des documents fournis (incluant avis d'appel d'offres, instructions aux soumissionnaires et complémentaires, conditions générales et complémentaires, devis, formulaire de soumission, etc.)
- Projet (Leed, ISO, programme Novoclimat, Rénoclimat, etc.):
- Plans et devis émis pour construction
- Délai de paiement:
- Clause de paiement sur paiement
- Clause d'ajustement de prix
- Clause de renonciation au droit à l'hypothèque légale de la construction
- Étude géotechnique/test de sol de construction (incluant test capacité portante, laboratoire d'essai, etc.):

- Processus des délais et documents exigés pour le paiement progressif
- Processus de paiement de la retenue:
- Processus de réception des travaux
- Procédure pour les demandes de changements
- Mécanisme de règlement des différends
- Garantie(s) (Cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, etc.)
- Garantie(s), manuels, plans (sous-traitants et/ou fournisseurs)
- Assurance(s) (mutuelle, responsabilité, wrap-up, chantier ou autre)
- Échéancier de réalisation:
- Retards et pénalités
- Autres:



Note: Veuillez prendre note que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive et que selon la nature du projet, il se peut que certains documents ci-haut mentionnés ne soient pas applicables à ce dernier.

Conçu par

I GRILLE DE VÉRIFICATION PRÉCONTRACTUELLE • Entrepreneurs généraux

DOCUMENTS À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE

- Certificat de conformité CNESST
- Confirmation d'inscription à la CCQ
- L'Attestation de Revenu Québec (ARQ)
- L'autorisation de contracter-Autorité des marchés publics (AMP)
- Avis d'ouverture de chantier
- Programme de prévention en santé et sécurité du travail
- Cautionnement
- Numéros de TVQ et TPS
- Numéro d'entreprise (NEQ)
- Permis (*construction ou autres*)
- Attestation d'assurance
- Licence RBQ
- Certificat de conformité (*CNESST, CCQ et autres*)
- Qualification:
- Autres:



Note: Veuillez prendre note que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive et que selon la nature du projet, il se peut que certains documents ci-haut mentionnés ne soient pas applicables à ce dernier.

Rappel: Veuillez apporter une attention particulière aux clauses contractuelles et à toute divergence aux documents d'appels d'offres, le cas échéant.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

Conçu par